

M<sup>me</sup> BUSSELS - lot 67  
La H<sup>te</sup> de Fontaine

Le 29 Mars 2010.

Messieurs,

Je vous confirme votre entretien téléphonique du 25 courant.

Concernant M<sup>me</sup> GARCIA je vous remercie d'avoir bien voulu revoir la consommation d'eau 2008 facturée ce qui a eu pour effet de faire baisser de plus de 1.000 € cette facturation: ce n'est pas négligeable.

En ce qui me concerne, pour l'évaluation de ma consommation 2010, je vous ai fait remarquer que vous prenez pour base ma consommation de 2 ans (2008 + 2009) soit 48 m<sup>3</sup>

Il semble, selon vos dires, que votre ordinateur ne sait pas en capacité de rectifier c'est à dire d'effectuer la division  $\frac{48}{2} = 24$  -

Je vous remercie de votre proposition de rectifier moi-même (je sais faire la fameuse division sans ordinateur) et de régler sur 24 m<sup>3</sup> sans risque des lettres de rappel.

Je serais toute fois curieuse de savoir comment calcule votre ordinateur car:

- Sur le 1<sup>er</sup> appel de fonds vous me facturez 22,48 € (si l'on prend 6 m<sup>3</sup> à 3,73 €) cela représente environ 6 m<sup>3</sup> soit 24 m<sup>3</sup>/an ce qui est exact.

Mais au 2<sup>e</sup> appel l'ordinateur sort une facturation de 59,53 € soit 16 m<sup>3</sup>. A ce rythme là pour 2010 on arrive à 54 m<sup>3</sup> au lieu de 24 m<sup>3</sup>

Je vous rappelle qu'en évaluation 2009 vous m'avez facturé 31 m<sup>3</sup> au lieu de 24.

J'espère que vous pourrez m'éclairer et dans cette attente je vous adresse mes salutations.



P.S: chèque de 526,83 €